



la Gazette

D'ALBIGNY SUR Saône



<http://www.albignysursaone.fr>



ÉDITO

Jean Paul Colin
Maire de Albigny sur Saône

La nouvelle présentation de cette gazette, va nous permettre encore mieux de communiquer avec les Albignolais. Elle est le fruit d'une réflexion de la commission «Associations et Communications» et je tiens à les en remercier. Une année déjà de vie municipale, depuis les dernières élections ; la nouvelle équipe de conseillers a su prendre toute la place qui lui revient. Les 6 commissions animées par chaque adjoint ont déjà beaucoup travaillé sur leurs compétences respectives.

Elaboration et «montage» du budget annuel communal...

Mode d'emploi :

Dans les communes inférieures à 3 500 habitants, le budget doit être voté avant le 31 mars de chaque année. Concernant les investissements importants et s'étalant sur plusieurs années le choix est discuté par l'ensemble du conseil municipal réuni en assemblée générale et aussi souvent que nécessaire. En ce qui concerne le budget de fonctionnement et les travaux courants d'investissement ; ce sont les commissions respectives qui proposent les engagements. Un arbitrage est réalisé par le conseil maire et adjoints, se réunissant environ tous les 15 jours. Cet arbitrage est ensuite présenté aux conseillers réunis en assemblée générale, il peut être discuté et amendé. C'est seulement après toutes ces procédures que le conseil municipal se réunit pour voter le budget. Cette année le budget municipal devra correspondre à l'état de crise que nous traversons ; c'est pourquoi nous devons encore plus investir judicieusement en maîtrisant les dépenses.

Le maire Jean Paul Colin

EN 2009

Création de la «Maison Communale»

L'ancienne cuisine du Centre Long et Moyen Séjour, plus communément appelé CLMS se transforme en « Maison Communale », réservée aux associations. A l'issue d'importants travaux de redistribution, de mise aux normes et d'embellissement, ce bâtiment permettra la pratique de nombreuses activités associatives. La cuisine est l'unique bâtiment conservé aujourd'hui parmi l'ensemble immobilier constituant le CLMS tel qu'il avait été créé à la fin du XIX^{ème} siècle. En réhabilitant cette belle bâtisse en pierre de taille, la commune souhaite conserver une trace de son passé architectural. Le Centre Hospitalier Gériatrique est lui en cours de reconstruction sur le terrain voisin...*[suite du dossier page 3]*

SOMMAIRE

L'Information municipale	p2	Travaux	p7
Dossier	p3	Culture	p8
Éducation & jeunesse	p4	Du côté de votre commune	p9
Budget	p5	Sport	p10
Environnement	p6	Quotidien	p11
		Informations albignolaises	p12

MAIRIE D'ALBIGNY SUR SAÔNE

Horaires et contact

Tél : 04 78 91 31 38 - Fax : 04 78 98 17 64

Site internet : www.albignysursaone.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h

COMMUNICATION

Une nouvelle gazette et un site internet interactif

Un magazine d'information municipale désormais trimestriel pour être plus proche des habitants et de l'actualité de la commune.



La commission communication en plein travail.

Depuis le début du mandat, la Commission Associations et Communication a travaillé sur l'amélioration de l'information des habitants de la commune. Aussi, l'équipe municipale est très heureuse, ce mois-ci, de vous présenter la nouvelle version de la Gazette d'Albigny sur Saône.

A partir de ce premier numéro de la nouvelle formule, la parution devient trimestrielle. Il n'y aura donc plus de gros magazine de fin d'année.

Avec cette nouvelle gazette le nombre de pages sur l'année reste le même, c'est le format qui change et devient un peu plus grand pour se rapprocher du format des quotidiens. Le papier utilisé est de qualité PIFEG : papier issu de forêts écologiquement gérées, c'est-à-dire, exploitées dans des conditions respectant les règles de protection de l'environnement. La chartre graphique est modernisée comme vous pouvez le constater.

Cette formule va permettre au fil de l'année d'être plus proche de l'actualité municipale et associative, d'annoncer les manifestations à venir avec un calendrier trimestriel à jour. La Commission Associations et Communication sera très attentive à ce que chaque association soit présente dans la gazette au moins une fois dans l'année en fonction de son actualité.

Parmi les nouveautés, il y aura régulièrement des interviews de présidents d'associations, d'élus ou de personnel communal afin de rendre ce document plus attractif et proche de tous. L'ensemble de l'équipe municipale

espère que cette nouvelle édition vous plaira tout autant et même davantage que l'ancienne. Notre souhait à tous est de communiquer au mieux sur la vie communale et de vous donner des informations utiles tout en rendant votre lecture agréable.

Un site Internet plus dynamique et encore plus pratique

Le site internet de la commune est un excellent support d'information et de communication. Il a été «relooké» et modernisé en début d'année afin de mieux vous servir. Du point de vue technique d'abord, avec de nombreuses améliorations permettant une navigation plus fluide, mais aussi du point de vue de sa présentation avec des photos, des albums, des vidéos, des articles et même la possibilité de mettre des «podcasts». Chaque association dispose d'un espace personnel sous forme de blog qu'elle gère en direct. Une partie est réservée aux services publics dans laquelle se trouvent tous les renseignements administratifs utiles.

N'hésitez pas à vous inscrire à la lettre d'information sur la droite de la page d'accueil. Vous serez ainsi prévenus des derniers changements. Enfin, faites-nous part de vos suggestions nous sommes ouverts à toutes vos propositions

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site Internet www.albignysursaone.fr

POLICE MUNICIPALE

Sophie Carbone-Christophe, nouvel agent de Police Municipale, assure préférer la prévention à la répression

Depuis le 1^{er} janvier 2009, Sophie Carbone-Christophe, remplace M. Beauthéac qui exerçait la fonction de gardien de police, depuis plus de 2 ans. Elle arrive de Caluire où elle a travaillé pendant 3 ans.

Séduite par le charme et la convivialité d'Albigny, passionnée par son travail, elle entend exercer son métier avec rigueur en favorisant les missions de prévention. **Sa mission principale est de : «garantir le respect du bon ordre public».**

Pour cela, elle est systématiquement présente de 8h20 à 8h40 et de 16h20 à 16h40 devant l'école primaire pour assurer la sécurité des élèves. Elle gère le stationnement sur l'ensemble de la commune afin d'éviter les nuisances, fait appliquer le code de la route et travaille avec le concours des gendarmes de Neuville sur Saône pour des missions de protection et surveillance.



Sophie Carbone-Christophe est aussi responsable de différentes tâches administratives, au profit de la population ou des élus avec lesquels elle travaille en étroite collaboration. Elle officie au funérarium par exemple et fait appliquer les arrêtés municipaux.

Aimant le contact, particulièrement attachée à la sécurité des enfants, elle projette de mettre en place avec les institutrices, des modules de formation à la sécurité pour l'ensemble des classes de la commune.

Disposant d'un bureau à la mairie et d'un véhicule de fonction, elle organise ses journées librement selon les tâches à effectuer. Originaire du nord-est de la France, Sophie Carbone-Christophe vit à Caluire, elle est maman de deux jeunes enfants.

• **Police Municipale d'Albigny : 06 75 08 31 87.**

ALBIGNY - RINGSHEIM 460 KMS À VÉLO

Le club de judo d'Albigny organise un grand week-end de vélo pour relier Ringsheim, la ville d'Allemagne jumelée avec la commune

Le week-end du 1^{er} mai prochain le club de judo organise une grande excursion à vélo pour rejoindre Ringsheim.

5 équipes de 4 coureurs vont se relayer pour parcourir les 460 kms qui séparent les deux communes jumelées. Chaque équipe pédalera pendant 20 kms environ, avant de passer le relais à la suivante et ainsi jusqu'à Ringsheim. Une épreuve qui mobilisera une trentaine de personnes au total, coureurs, véhicules d'assistance et intendance. Un beau défi.

Le départ est prévu de la place Verdun, le vendredi 1^{er} mai, à 7 heures du matin et l'arrivée est attendue le samedi 2 mai à 12 heures à Ringsheim.

Une soirée de démonstration de judo aura lieu en fin de journée à Ringsheim. Elle permettra aux deux clubs, allemand et français de faire partager leur passion. Le jumelage entre les deux municipalités suscite de nombreuses rencontres amicales entre habitants, des échanges sportifs ou culturels très riches et appréciés de tous. Pour organiser le financement de cette manifestation, le Club de Judo recherche des sponsors. Des aides sous forme de liquidités ou simplement sous forme de dons, en nourriture ou bons d'essence.

• **Si vous le souhaitez, merci de contacter par mail, Chantal Bathias, Présidente du club : judo@mairie-albignysursaone.org**

Revue d'information municipale

Tirage 1 500 exemplaires - Diffusion gratuite

- Directeur-gérant de la publication **Jean Paul Colin Maire**
- Rédacteur en Chef **Gilbert Convard**
- Comité de rédaction **Claire Belle - Séverine Dessalces - Michèle Gerbier - Fabienne Reynaud - Annick Terrasson - Yves Chipier**
- Documentation - diffusion **Mairie d'Albigny sur Saône**
- Création - mise en page - impression **Pagina Communication**

Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



LE DOSSIER ► «Maison Communale»

EN 2009 CRÉATION DE LA «MAISON COMMUNALE»

La transformation de cette maison en un lieu de vie dédié aux associations, nécessite des travaux de redistribution et de mise aux normes qui vont se dérouler sur une période de deux ans. Ainsi Albigny espère inaugurer sa «Maison Communale» au printemps 2011.

Réservée à l'usage des associations, elle doit être pratique, accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite et pour cela des aménagements spécifiques ont été prévus. Bâtiment moderne, elle sera aussi conforme aux exigences actuelles de maîtrise des dépenses énergétiques. Sa construction sera garantie HQE (Haute Qualité Environnementale).

Le principe retenu de réhabilitation des plateaux a été guidé par la nécessité de préserver l'évolutivité des locaux, aucune structure contraignante ne figurera dans le corps central de la construction.



Les cloisonnements pourront donc varier en fonction des besoins des occupants.

La distribution principale prévue est la suivante :

- le rez-de-chaussée accueillera «Albijeunes» et «micro-passion»
 - le 1^{er} étage sera dédié au tennis de table (A.T.T.)
 - le 2^{ème} étage consacré à la danse (Herald Danse Formation) et à la gymnastique (Albigny Gym)
- Les locaux réservés à la musique et à MLA (Musique Loisir Albigny) seront répartis sur les trois niveaux, dans des ailes du bâtiment bénéficiant ainsi d'un isolement naturel, propice aux activités sonores.

Les travaux essentiels qui vont être réalisés sont :

- la réhabilitation des sols avec un renforcement des planchers pour une meilleure stabilité et résistance au feu,
- le changement des portes et fenêtres, remplacées à l'identique dans le respect de l'architecture existante. Elles offriront des caractéristiques thermiques parfaites (vitrage 4-16-4 peu émissif).
- des travaux de pose de doublage isolant sur les murs intérieurs et une isolation sur le plancher des combles pour un maximum d'économies d'énergie,
- l'installation de chaudières gaz à condensation pour l'ensemble de la structure,



- l'aération permanente des locaux d'activité assurée par une ventilation à double flux permettant la récupération de 80% des calories portées par l'air extrait pour les restituer à l'air entrant,
- enfin, pour limiter les consommations électriques, des systèmes «à détection de présence» sont prévus sur les luminaires équipant les pièces de circulation et les sanitaires ainsi qu'une gestion centralisée des systèmes électriques des autres locaux.

Une «Maison Communale» : un projet d'envergure pour cette année et qui devrait plaire à tous les Albignolais

VIE SCOLAIRE DU GROUPE «LES FRÈRES VOISIN» Quel coût pour la Commune ?

De nombreuses animations, tout au long de l'année, pour les enfants des écoles maternelles et primaires.

La Municipalité est en charge du groupe scolaire «Les Frères Voisin», école maternelle et primaire. Elle assure le financement des fournitures nécessaires au travail des élèves et finance des sorties, des spectacles et autres animations pédagogiques pour l'éveil de tous les enfants scolarisés d'Albigny. Ainsi pour fêter Noël, les enfants du primaire se sont rendus à l'Espace Jean Vilar de Neuville sur Saône pour assister au spectacle «Chansons Colorées» de Bernard Tom Nardone. Une animation rythmée, appréciée par le jeune public, proposée par l'Office de la Culture et de la Communication de Neuville pour un prix global de 538 €.

Un spectacle enchanteur en préparation

Depuis le début de l'année, les enfants de grande section préparent



un spectacle qui sera proposé aux parents en juin à la salle polyvalente. Ils travaillent avec Philippe Torossian professeur de musique qui les fait chanter, jouer des instruments et mettre en scène une chorégraphie de qualité pour offrir un spectacle enchanteur. Cet enseignement est à la charge de la commune dans sa totalité pour un montant annuel de 9 200 €. Les petits de l'école maternelle ont assisté à «La Fête du Doigt» un spectacle musical avec jeux de lumières, mis en scène à l'école par l'association «Si je chante seul». Un grand succès pour ce concept qui fait participer les enfants au spectacle. Pour la Mairie, un coût de 400 €.

De nombreuses activités sportives

Dans le domaine sportif, les enfants ont accès à plusieurs activités. Un éducateur sportif intervient une fois par semaine dans toutes les classes élémentaires ce qui revient à 4 691 € pour la Commune. Du 23 janvier au 19 juin les classes de CP, CE1 et CE2 suivent des cours de natation à la piscine de la base aérienne du Mont Verdun. Des séances de ¼ d'heure par semaine, encadrées par 3 maîtres nageurs sauveteurs. Cet enseignement représente pour l'année un investissement de 4 426 € financé par la municipalité.

BRÈVES SCOLAIRES Inscriptions pour l'année scolaire 2009/2010

Pour les enfants nés en 2006, les inscriptions à l'école maternelle se feront du 20 avril au 7 mai prochains. Pour inscrire un enfant, prendre RDV auprès de la directrice de l'école maternelle, Madame Nolf et venir muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de l'enfant et d'un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité.



Il est possible de prendre RDV dès maintenant en appelant au : 04 78 91 62 74

Pour les inscriptions à l'école élémentaire, elles se feront aussi sur RDV avec la directrice de l'école élémentaire, Madame Caillot, à partir du 20 avril 2009. Téléphoner au : 04 78 98 21 42. Les documents à fournir sont les mêmes que pour l'école maternelle, le certificat étant un certificat d'aptitude à l'entrée en CP.

BRÈVE SUR LA RÉGLEMENTATION Nos amis les chiens

Afin de respecter chacun et de vivre agréablement ensemble, il existe quelques lois que chaque propriétaire de chien doit connaître et respecter pour le bien être de ses concitoyens et de son animal. En voici quelques unes importantes concernant les animaux dangereux ou errants, les animaux éduqués accompagnant des personnes handicapées, l'identification des carnivores domestiques, la protection des animaux, la rage, la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, la liste des types de chiens susceptibles d'être dangereux. Un arrêté municipal peut également aller jusqu'à réglementer le ramassage des déjections canines sur la voie publique et autoriser la verbalisation en cas d'infraction.

VOIE PUBLIQUE Halte aux crottes de chiens !

Trottoirs, parkings, rues, espaces verts sont encore trop souvent souillés par des crottes de chien. Le sac : un bon réflexe, un geste simple et une marque de respect d'autrui

Qui d'entre nous n'a pas eu l'occasion de se retrouver face à un chien échappé ou sans laisse ? Outre la peur occasionnée parfois par cette rencontre, il n'est pas rare de voir l'animal faire ses besoins là où il ne devrait pas. Qu'y a-t-il de plus exaspérant que de flâner et de mettre le pied dans des excréments de chien ?

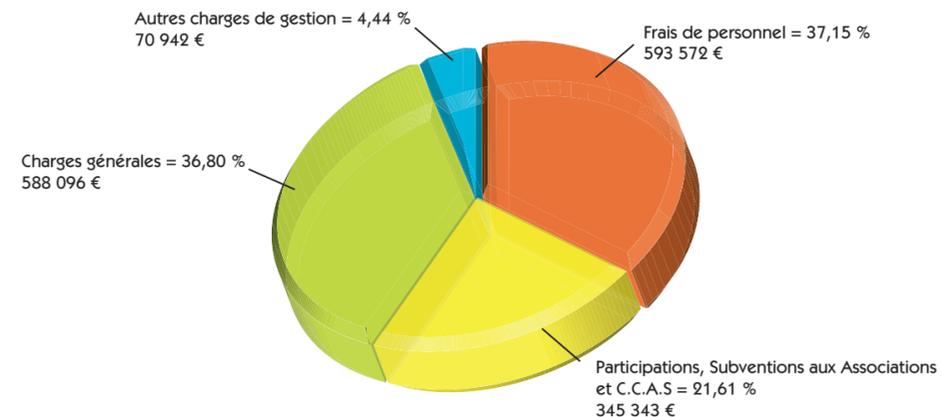


Le Conseil Municipal d'Enfants d'Albigny a choisi cette année de travailler contre ce fléau. Les enfants souhaitent sensibiliser les propriétaires de chiens et les faire réfléchir aux différents désagréments que peuvent susciter pour autrui les crottes abandonnées sur la voie publique. Certains maîtres se sentent concernés par le problème et ramassent consciencieusement les déjections de leur animal de compagnie. Malheureusement ce comportement citoyen est encore trop exceptionnel même si légalement il est obligatoire. Afin d'éviter que certaines activités quotidiennes de tous, adultes ou

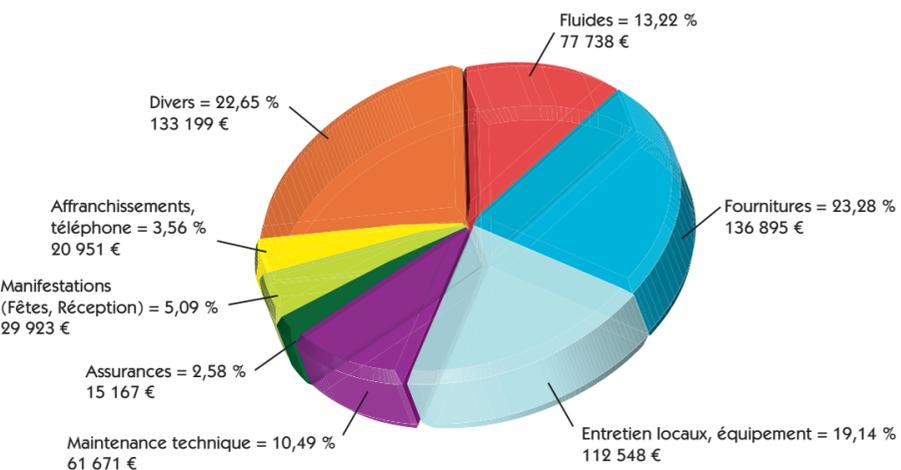
enfants, ne soient perturbées par la présence des déjections canines, dans les jardins publics, aux abords de l'école ou simplement dans les rues de notre belle commune, Mesdames et Messieurs les propriétaires de gentils «toutous», un peu de civisme, ayez le bon geste, munissez vous d'un sac plastique à chaque promenade de votre fidèle compagnon et n'oubliez pas de le tenir en laisse, surtout si il est de taille impressionnante et de couleur noire ! Vous aurez alors un comportement citoyen, serez respectueux de votre environnement et rendrez vos «compagnons» sympathiques aux yeux de tous.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 Dépenses réelles de fonctionnement

TOTAL : 1 597 953 euros

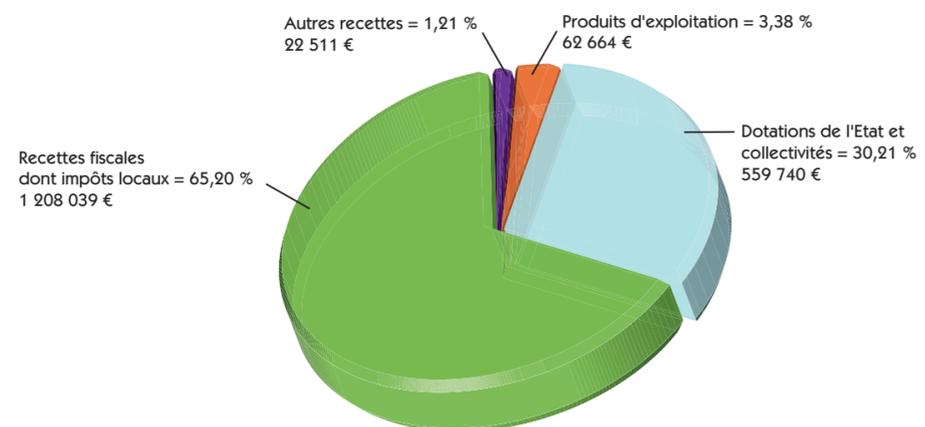


RÉPARTITION DES CHARGES GÉNÉRALES



Recettes réelles de fonctionnement

Total : 1 852 954 euros



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Les élections ont connu un vif succès parmi les élèves des CM1, CM2

Les 12 jeunes élus vont se mettre au service de leur école et de leur commune tout au long de cette année.

• CM1
Anaïs Bouamrane, Morgane Chipier, Antonin Monnier, Ludovic Myotte, Vassilina Skoupova, Laly Villalba.

• CM2
Andréa Amort, Manon Bellivier, Alice Cousin, Célien Feminier, Hector Monnier, Julien Moreton



Ils ont de nombreux projets qu'ils vont présenter et mettre en œuvre avec l'aide de leurs aînés.



RÉSULTAT

Ressources affectées à l'investissement : 158 834 €

Comme prévu cette première année de mandat ne nous a pas permis des investissements importants.

Capacité d'autofinancement : 96 167 €

GRAND CONCOURS

Maisons et jardins fleuris 2009

Après le succès de son édition 2008, la nouvelle formule du concours des maisons fleuries est reconduite à l'identique pour cet été.

Avis aux amateurs de cultures végétales et florales. Faites appel à votre imagination et à vos talents de jardinier.

A vos semis, jardinières et plantations paysagères pour embellir vos «balcons/terrasses», «fenêtres» ou «jardins». Les trois catégories d'environnements retenues pour concourir.

Voici quelques bons conseils pour mettre toutes les chances de votre côté :

- privilégiez des végétaux résistants et pensez que la qualité prévaut sur la quantité,
- ne négligez pas l'environnement de votre «petit coin de paradis». Soyez vigilant et pensez à faire disparaître gravats et déchets en tous genres qui nuiraient à l'effet général de votre réalisation,
- enfin faites en sorte que votre composition soit nette et bien visible depuis l'espace public.

Il n'est pas nécessaire de vous inscrire à la mairie. Vous pouvez néanmoins vous signaler, si vous craignez de ne pas être repéré.



La Commission Municipale organisatrice du concours se déplacera dans toute la commune pendant l'été pour repérer les belles plantations et noter chacune des réalisations.

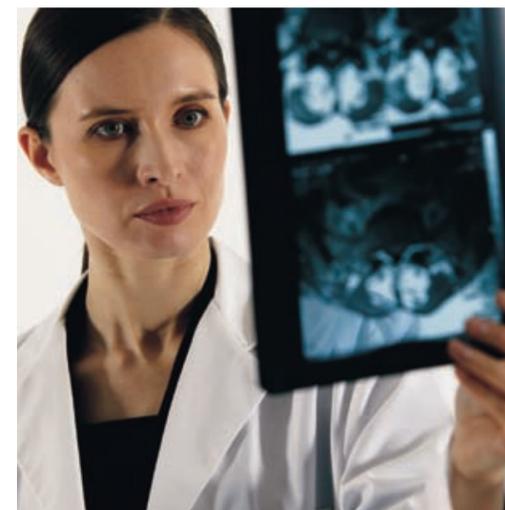
A l'issue de ces inspections un jury déterminera les lauréats et leur remettra un diplôme «d'honneur» ainsi que des prix en bons d'achats dans les jardinerie du secteur

RADIOGRAPHIES USAGÉES PORTÉES EN DECHETTERIE

Protection de l'environnement et soutien humanitaire

Les déchetteries du Grand Lyon et l'association Terre d'Amitié travaillent ensemble pour recycler les radiographies usagées.

Depuis mi-février les 17 déchetteries du Grand Lyon sont équipées pour recevoir les radiographies usagées et ainsi éviter la pollution générée par les particules d'argent contenues dans ce type de matériel.



Il est désormais conseillé de déposer toutes vos radiographies usagées auprès des gardiens des déchetteries, ces derniers les stockeront avec les déchets dangereux des ménages. Puis ils les remettront aux membres de l'association Terre d'Amitié, qui les amèneront aux organismes susceptibles de réutiliser les particules d'argent. Ceci en échange d'une contrepartie financière pour l'association.

Une opération d'intérêt général pour 3 raisons essentielles :

- **le service de proximité** : toutes les déchetteries acceptent aujourd'hui de servir de relais pour le tri de ces produits dont les particuliers ne savent que faire après usage,
- **la protection de l'environnement** : les sels d'argent contenus dans les radiographies seront ainsi récupérés puis orientés vers des filières de traitement adaptées afin d'être réutilisés,
- **la solidarité** : l'association humanitaire Terre d'Amitié en charge de l'aide médicale pour les pays en développement, utilisant les bénéfices de la vente pour venir en aide aux dispensaires et hôpitaux démunis du Bénin, Burkina-Faso, Mali et Sénégal.

Alors n'hésitez plus, ayez le geste citoyen et solidaire

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES

Le fauchage raisonné, une technique durable à enjeux multiples

Chaque année, le Grand Lyon assure le fauchage de 220 hectares de talus et d'accotements.

Jusqu'à présent cet entretien avait lieu trois fois par an sur toute la largeur des bords de routes.

Ce fauchage intensif entraînant l'érosion des sols, l'appauvrissement de la biodiversité locale et la disparition de nombreuses espèces. Le Grand Lyon a donc souhaité mettre en place un fauchage raisonné conformément à son Agenda 21*. Le fauchage raisonné est un processus qui permet de concilier la préservation de la biodiversité locale tout en assurant la sécurité des usagers. En effet, le fauchage des accotements et des zones dangereuses est maintenu autant que nécessaire pour assurer une bonne visibilité. Il s'agit seulement d'adapter les fréquences et périodes de passage, les hauteurs et largeurs de fauche selon la saison.

En pratique, ce qui va donc changer

Certains espaces verts communautaires seront fauchés moins souvent sur toute leur largeur, pour permettre aux plantes et animaux de se reproduire. Afin de lutter contre la prolifération de l'ambrosie, très allergisante, le Grand Lyon a adopté les pratiques de fauchage suivantes :

- une hauteur de fauche exigée au minimum à 10cms permettant d'assurer une couverture végétale et donc d'empêcher l'apparition de la plante
 - une fréquence de fauche adaptée au cycle de vie de la plante permettant également d'éliminer l'ambrosie en phase de croissance avant sa floraison.
- Pour mémoire, l'ambrosie se développe particulièrement sur les zones non végétalisées, en friche, les bords de route par exemple.**

* L'Agenda 21 est un programme pour le 21^{ème} siècle, composé de quelques 86 actions destinées à réaliser l'équilibre entre développement économique, respect de l'environnement et équité sociale.

RÉSERVOIRS ET COLLECTEURS D'EAU

Le Grand Lyon finance et aménage dans le centre ville d'Albigny sur Saône

Dans le cadre de la densification du centre bourg, des travaux sont nécessaires pour la gestion des eaux pluviales, potables et usées.

Le traitement des eaux pluviales impose la création d'un bassin de collecte, d'une capacité de plus de 400 m³, équipé de buses de béton de 2m x 1m de section.

Un bassin qui est en cours d'installation sous le parking, face à la Maison Communale. Son débit limité, de 5l/seconde, se fera ensuite au collecteur aval déjà existant et situé rue Chirat. Il est important de savoir, dès aujourd'hui, qu'à l'issue des négociations en cours avec Réseau Ferré de France (RFF), le rejet des eaux devrait se faire dans la Saône, les canalisations passant sous la voie de chemin de fer. Le bassin sera alors toujours utilisé puisqu'il permettra de diminuer le diamètre des collecteurs donc d'améliorer la charge sous les voies ferrées. Des

investissements que l'on peut donc qualifier de pérennes. Les eaux de ruissellement du chemin des Combes seront quant à elles récupérées par un collecteur installé en amont du bassin. Une grille posée sur ce chemin permettant la récupération des eaux de ruissellement dans le dalot existant vers l'intersection avec la voie naturelle.

Au total 350m de collecteurs vont donc être enterrés, une douzaine de cheminées de visite et autant de grilles bouches d'égout, toutes à décantation pour piéger les solides et pollutions. Le profil de la voirie de la voie nouvelle, financée et construite par le Grand Lyon, a été prévu pour canaliser les eaux de ruissellement du chemin des Combes. Guidant ces dernières soit

vers les bouches d'égout créées, soit vers la rue Richerand et ce afin d'éviter ou limiter tous les risques d'inondation du centre hospitalier. Les travaux devraient se terminer à la fin du premier semestre hors imprévus. Ils coûteront au Grand Lyon 420 000 euros TTC auxquels il faut ajouter environ 100 000 euros TTC pour le raccordement de toutes les grilles liées aux travaux de voirie.

Concernant l'eau potable une canalisation de 320m et un poteau d'incendie seront également installés cet été près de la nouvelle Maison Communale et pour un coût de 90 000 euros TTC cette fois.

Pour traiter le problème des eaux usées une antenne d'eaux usées de 150m sera réalisée, elle partira de



la Maison Communale avec comme exutoire le collecteur de la rue Chirat. Elle coûtera 10 000 euros TTC à la Direction de l'Eau du Grand Lyon

ÉCLAIRAGES PUBLICS

Rénovation de l'éclairage public autour de l'église

Plus d'efficacité pour le nouvel éclairage installé autour de l'église, une réduction des dépenses d'énergie et de sa pollution lumineuse



Les éclairages publics autour de l'église étaient vieillissants, les anciennes boules orangées usées, consommatrices d'énergie et générant une pollution lumineuse importante devaient impérativement être remplacées. C'est chose faite rue Gabriel Péri et rue Germain. Les nouveaux lampadaires retenus offrent une source lumineuse plus blanche et permettent une économie d'énergie de 30% pour une efficacité identique.

De conception différente, ces luminaires concentrent leur éclairage sur le sol, réduisant ainsi la dispersion de la lumière vers le ciel. Si toutes les communes de la région lyonnaise en faisaient autant, les amateurs d'astronomie pourraient bientôt admirer le ciel lyonnais dans les meilleures conditions.

Par ailleurs et pour faire suite aux différentes remarques de personnes qui fréquentent l'église, la Mairie réfléchit à l'amélioration

de l'éclairage des marches d'accès à celle-ci. L'éclairage en place aujourd'hui semblait trop faible pour garantir la sécurité de tous.

Deux solutions sont possibles :

- renforcer l'éclairage avoisinant,
- éclairer l'église en installant quelques projecteurs modernes bien orientés qui en plus mettraient en valeur ce bel édifice ancien.

Une de ces deux solutions va être rapidement retenue par la Mairie pour le confort de tous.

Les aménagements de ce secteur du village ont été réalisés grâce à la convergence d'actions de différents acteurs concernés : Grand Lyon, SIGERLY, Commune d'Albigny.

De nombreuses autres améliorations sont attendues dans le cadre de la rénovation prévue du Centre Bourg (triangle de l'église, Maison d'Accueil, place de Verdun...)

DU NEUF... pour les boulistes

En 2008, après avoir acquis les locaux de «l'Association Bouliste» du CHG, la Mairie a fait procéder à la réfection totale du bâtiment

Des travaux intérieurs : la peinture, le carrelage, le chauffage, la climatisation, les sanitaires et l'électricité, mais aussi des travaux de réfection extérieure comme ceux de la façade ont été réalisés.

Des améliorations attendues par les utilisateurs des lieux, le bâtiment vétuste avait bien besoin d'un grand rafraîchissement.

Les adhérents du club se réunissent aujourd'hui dans de bonnes conditions, élaborent en équipe leurs futures tactiques de jeu dans un cadre agréable et propre. Ils accueillent désormais dignement les nouveaux licenciés.

Merci à la Mairie pour ce projet. Pour l'année 2009, l'objectif de la Commission Travaux de la Mairie est celui de la réalisation de la Maison Communale, comme le développe notre dossier.

LE SALON D'ART CONTEMPORAIN

Pour sa 22^{ème} édition, le Salon d'Art Contemporain devient Biennale en Val de Saône

Une nouvelle appellation pour un nouveau type d'exposition. Cette année ce sont des artistes amateurs qui ont été retenus par le jury du groupe Reg'ART à l'issue d'une sélection rigoureuse.

La municipalité s'est une fois encore associée à Reg'ART pour encourager le dynamisme de la création artistique et soutenir comme chaque année depuis 22 ans, l'organisation de la Biennale en Val de Saône. Cette exposition de peintures et sculptures est désormais un évènement très attendu dans la région par tous les amateurs d'art, spécialistes ou néophytes.

Il aura fallu une grande passion artistique, beaucoup de débats et quelques coups de cœur, pour que les 5 membres du jury de Reg'ART sélectionnent 17 artistes parmi les 70 dossiers reçus en octobre.

Les 14 peintres et les 3 sculpteurs amateurs retenus ont enchanté les nombreux visiteurs venus déambuler entre le 6 et le 15 mars, dans l'espace Henri Saint-Pierre. Une « balade » pour découvrir, admirer, être séduits, voire même touchés par cette multitude d'œuvres : des personnages tout en rondeur de Martine



Bergougnoux, au travail original de Pascal Desbled qui compose ses réalisations avec des objets recyclés en passant par celui surprenant de Romaric Chachay qui utilise le hamac comme support de ses créations. Pour la plus grande satisfaction des exposants, plusieurs ventes ont été réalisées pendant cette exposition. Une reconnaissance encourageante pour ces artistes amateurs. Pour soutenir l'activité artistique la Mairie a elle-même acquis une œuvre de Catherine Veyret qui sera installée

dans un bâtiment communal pour le plaisir de tous les Albignolais.

« Les yeux traversent le cœur lorsque l'on est séduit par une création » a déclaré le Maire, Jean Paul Colin lors de son discours d'inauguration le soir du vernissage. Plus de 150 personnes étaient là pour découvrir l'exposition et partager le plaisir d'aller à la rencontre des artistes présents afin de connaître leurs motivations et le contexte de leurs créations. Un très bon cru pour cette nouvelle formule. Rendez-vous en 2011 ▶

MUSIQUE A ALBIGNY

Association Musique Loisir Albigny

L'association MLA (Musique Loisir Albigny) propose des cours de musique et de solfège pour tous. Elle organise des concerts et fêtes musicales tout au long de l'année.

Musique Loisir Albigny (MLA) est une école de musique, sous forme d'association, subventionnée par la Mairie. La qualité de ses enseignants lui permet de dispenser



une formation musicale de grande valeur.

Une association dynamique qui fonctionne grâce au travail de ses 4 bénévoles, dont Alain PASCAL, son Président depuis 2 ans. Il dirige et gère les plannings des 7 professeurs salariés à temps variable. L'école propose tout au long de la semaine, à une soixantaine d'élèves, adultes et enfants, des cours individuels ou collectifs. Il est possible d'y pratiquer presque tous les instruments.

Depuis cette année, un enseignement préalable à la pratique d'un instrument a été institué. Il consiste en une ou deux années de

solfège pur, qui permettent ensuite une maîtrise plus rapide et plus intéressante des instruments.

MLA organise tous les ans en mars des auditions et des mini-concerts de ses élèves pour donner l'occasion aux familles de profiter des plaisirs de la musique et de mesurer les progrès de leurs proches. Avec une audience moyenne de 100 personnes, cette soirée remporte toujours un franc succès.

Fête de la musique

L'association est aussi en charge de la « Fête de la musique » chaque 21 juin, qu'elle organise dans la cour du lavoir. A cette occasion elle invite

LE CARNAVAL 2009 DES AMIS DU JUMELAGE Franc succès

Parents et enfants sont tous venus déguisés pour animer les rues de la commune et rendre visite aux patients de l'hôpital des Monts d'Or.

Un record d'affluence sous un splendide soleil d'hiver, pour le défilé du carnaval 2009. Parents et enfants sont venus nombreux, déguisés, pour participer à cette tradition conviviale. Le cortège des Batman, Zorro, Blanche Neige, Arlequin, clowns et autres héros en tous genres a déambulé à travers le village avant de rejoindre l'enceinte de l'hôpital des Monts d'Or, où il était attendu au pavillon des Dahlias par l'ensemble du personnel et les patients, ravis de partager un petit moment de musique et beaucoup de plaisir. Des bonbons ont été distribués aux enfants, enchantés.



La journée s'est terminée par un grand feu de joie dans la cour du lavoir pour brûler Monsieur Carnaval et partager un goûter de fête, offert par les Amis du Jumelage. Chocolat chaud, brioches, pop-corn et vin chaud pour les plus grands étaient au menu.

ACTIONS SOCIALES DE LA COMMUNE

Un soutien pour tous

Tout au long de l'année, la municipalité prend en charge différentes catégories de population pour apporter des distractions ou une aide ponctuelle.

Repas des aînés

Après la très conviviale et festive « Journée des Anciens » du 25 octobre dernier, la fin de l'année a été l'occasion pour la Commission Sociale et le C.C.A.S (Conseil Communal d'Action Sociale), accompagnés de quelques jeunes élus du « Conseil Municipal des Enfants », d'aller à la rencontre des aînés de la commune qui n'avaient pas pu participer à cette belle fête d'octobre.

Un grand moment de plaisir pour tous. L'occasion de faire des visites privées au domicile des aînés ou au Centre Hospitalier, afin de se connaître, dialoguer et offrir quelques friandises. Beaucoup de chaleur et de tendresse au cours de ces rencontres. Les regards échangés étaient profonds et chargés d'émotions diverses. Un moment de partage intergénérationnel très apprécié des petits comme des grands.

Pour 2009 une liste sera établie au préalable afin de répertorier toutes les personnes de la commune à visiter. Ainsi chacun sera prévenu et personne ne sera oublié.

Vacances des jeunes

La commune pense à ses jeunes et aux activités qu'ils aiment. Elle y participe à travers l'association « Albijeunes » avec laquelle elle entretient des liens privilégiés.

Les projets de vacances d'hiver et d'été qu'Albijeunes propose recueillent tout le soutien du Conseil Municipal d'autant plus que les organisateurs de ces séjours sont très motivés et impliqués. Ils offrent des solutions pour que ces escapades soient accessibles à toutes les familles qui le désirent. La municipalité a donc financièrement aidé ces projets devenus réalité et constate avec joie le dynamisme de cette structure, le sérieux du personnel et les moyens qu'il met en œuvre pour offrir aux jeunes une ouverture sur le monde.

La Commission Sociale de la Mairie et le C.C.A.S (Conseil Communal d'Action Sociale)

Deux structures de travail qui jouent un grand rôle dans la commune et pour lesquelles l'âge n'est pas l'unique critère de leurs actions.

Des plus âgés auprès desquels la commune se doit d'être toujours présente, aux plus jeunes à qui elle veut offrir de multiples regards sur la vie. Sans oublier certains de ses habitants qui rencontrent parfois des grandes difficultés. La Commission Sociale et le C.C.A.S travaillent ensemble toute l'année pour apporter des solutions (aides financières ponctuelles, recherche d'emploi, logements...) et de l'humanité pour tous. C'est pourquoi le C.C.A.S s'engage à prendre en considération les demandes de chacun, sans jugement de fait et en toute confidentialité.

Il existe à la Mairie des permanences tenues par les membres du C.C.A.S : tous les 1^{ers} mardis du mois de 15h00 à 17h00 et les 3^{èmes} mardis de 16h00 à 18h00. Un RV particulier est toujours possible en téléphonant au : 04 78 91 31 38.

L'assistante sociale du secteur est joignable au : 04 78 91 78 64.

Composition du C.C.A.S :

Président : Monsieur le Maire Jean Paul COLIN

Vice-président : Jean-Marc PAGUE

Membres actifs : Maryse ALLASIA, Danielle CARRY, Marie-Christine CORREDERA, Céline DAZY, Séverine DESSALCES, Césarine GONDELAUD, Philippe LEYRELOUP, Roselyne PETREL, Marie-Claude RAYMOND, Nicole THEVENET, Guy VESSIERES ▶



SENIORS

Il y a de l'animation au Club des Jours Heureux

• THÉ DANSANT ANNUEL

Le 1^{er} février dernier a eu lieu le traditionnel thé dansant des « Jours Heureux », organisé par le club et « Herald Danse Formation », animé par l'orchestre de musette de Jacky Morcillo. De très nombreux amateurs de la danse en couple étaient au rendez-vous, venus pour se distraire et passer un bon moment ensemble. L'après-midi a été très animé, chaleureux, joyeux et convivial. Plus de 150 personnes, entre 50 et 85 ans sont venues partager leur bonne humeur. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, le dimanche 31 janvier 2010 en compagnie cette fois de l'orchestre de Stéphanie Rodriguez.



• CONCOURS DE COINCHE

Le 4 février à la salle des fêtes, 95 doublettes, soit plus de 230 personnes avec les organisateurs, se sont retrouvées pour l'après-midi Coinche du club des Jours Heureux.

De nombreux clubs de la région avaient fait le déplacement, un beau succès et une belle réussite pour cet évènement. Merci aux nombreux bénévoles du club qui ont œuvré efficacement pour une organisation parfaite de cette importante manifestation. Le concours s'est terminé par une remise de prix à chaque participant.

Un goûter offert par le Club des Jours Heureux a permis aux joueurs de passer un bon moment de détente et de convivialité à l'issue de la compétition.

RANDONNÉE

Belle journée au Club des Jours Heureux

Jeudi 19 février : une belle journée pour les randonneurs du club partis à la découverte du Four à Chaux des Monts d'Or.

Après un départ à 14 h du club, une longue et magnifique marche de 12 kms environ sur les sentiers balisés de la région attendait les promeneurs, attendait les promeneurs. Un après-midi illuminé par un beau soleil d'hiver, qui a mené tout le groupe jusqu'au Four à Chaux. Un trajet passant par Curis, Saint-Germain, Poleymieux, puis la base du Mont Verdun, pour atteindre enfin le Four à Chaux. Le retour par Poleymieux à nouveau et l'arrivée de tous vers 17h30, fourbus mais ravis de cet après-midi sportif passé au grand air.

Au cours de cette randonnée pédestre les marcheurs ont eu la chance de croiser quelques vieilles Cabornes qui sont



pour tous d'intéressants souvenirs du passé de la région. Le club donne rendez-vous à tous les adeptes de la marche qui ne veulent plus faire des centaines de pas tout seul : tous les jeudis à 13h30 devant son local : 2 rue Chirat.

Pour ceux qui voudraient plus de renseignements sur l'histoire des Cabornes et du Four à chaux, des articles détaillés sont disponibles sur le site du Syndicat Mixte des Monts d'Or : <http://www.montsdor.com> ▶

6^{ÈME} TRAIL DES PASSE-MONTAGNES 100 % nature, 100 % bonne humeur

Course à pied pour tous à partir de 18 ans, le 6^{ème} Trail des Passe-Montagnes se déroulera le Dimanche 17 mai 2009.

Le club des Passe-Montagnes est composé d'une trentaine d'adhérents âgés de 15 à 50 ans. Il est animé par une équipe de bénévoles, sportifs, motivés par les sorties nature. Son Président Gérard NICOLAFRANCESCO propose avec son groupe, le samedi après-midi tout au long de l'année, des activités de VTT, course à pied et la participation à de nombreuses compétitions régionales ou nationales.

Le 17 mai prochain, le club organise comme chaque année son Trail : une épreuve pour les plus de 18 ans, hommes ou femmes, amateurs de courses à pied nature. Une excursion sur des trajets superbes, à travers les sous-bois, sur les sentiers des communes environnantes et des Monts Thou et Cindre.

Deux types de parcours différents sont proposés pour que chaque amateur trouve son plaisir et la mesure de l'exploit qu'il veut tenter.

- parcours «découverte» de 12 kms et de 600 m de dénivelé, avec la traversée des communes d'Albigny, Curis et Poleymieux au Mont d'Or,
- parcours «montagne», beaucoup plus difficile, de 24 kms et 1000 m de dénivelé, qui emmènera les coureurs autour d'un périmètre plus large, intégrant les communes de Saint Romain et Couzon au Mont d'or.



L'association des Passe-Montagnes balise les parcours et propose plusieurs points de ravitaillement le long de ces parcours et à l'arrivée des épreuves. La sécurité médicale est assurée par les secouristes et comme pour la Transmontdo les étudiants ostéopathes de Dardilly proposeront leurs services à l'arrivée.

Des récompenses sont prévues pour les 3 premiers concurrents de chaque catégorie. 400 à 500 coureurs sont attendus. Pour être totalement réussie, la course nécessite la meilleure organisation possible, alors si vous n'êtes pas suffisamment sportif et que vous souhaitez participer à cette belle journée, venez proposer votre aide, 50 bénévoles serait le chiffre idéal pour le bon déroulement de la manifestation ▶

LA TRANSMONTDORIENNE FAIT SON RETOUR Elle devient pour l'occasion la TransmontdoVTT

Rendez-vous le 31 mai prochain pour courir ou suivre en direct cette belle course sur les chemins des Monts d'Or.

Le club «Monts d'or évasion» membre de la Fédération Française de Cyclisme et son Président Gilles Saint-Pierre sont heureux d'organiser à nouveau le 31 mai prochain, la TransmontdoVTT à travers les chemins de campagne de 8 communes environnantes des Monts d'Or. Une épreuve conçue en partenariat avec la commune d'Albigny sur Saône. Cette course de VTT, technique et difficile est néanmoins ouverte à tous : randonneurs ou compétiteurs, débutants, confirmés ou experts.

Plusieurs parcours balisés sont définis sur la rive droite de la Saône, des parcours de toute beauté, tracés au cœur des Monts d'Or et adaptés en fonction des catégories de coureurs.

Au départ d'Albigny sur Saône 3 parcours sont proposés :

- 15 kms pour les amateurs de randonnées et les plus jeunes désireux de participer à ce bel exercice sportif,
- 25 kms pour les juniors, cadets, participantes féminines, en formule coureurs ou randonneurs,
- 45 kms et un dénivelé de 2300 m, réservés aux hommes les plus sportifs, seniors, vétérans ou espoirs, coureurs ou randonneurs.

Chaque participant est indépendant et responsable de son propre matériel. Le long des parcours balisés, les organisateurs fournissent le ravitaillement. Cette année pour le bien-être des «vététistes» des étudiants de l'école d'ostéopathie de Dardilly proposeront leurs services à l'arrivée de l'épreuve. Plus de 800 participants sont attendus sur la ligne de départ, beaucoup d'amateurs mais aussi des coureurs confirmés, comme Jean-Christophe Peraud par exemple, qui a promis d'être présent pour la troisième fois.

Soyez nombreux à venir les encourager le 31 mai sur les chemins de la région ou enfourchez votre VTT et venez-vous mesurer aux différents participants.

Beaucoup de lots seront offerts à l'issue de l'épreuve au cours d'une cérémonie de remise des prix. Vous trouverez toutes les modalités pratiques d'inscription, sur le site de la course : www.transmontdo.fr ou sur les dépliants disponibles à la Mairie, dans les magasins de cycles et de sports de la région.

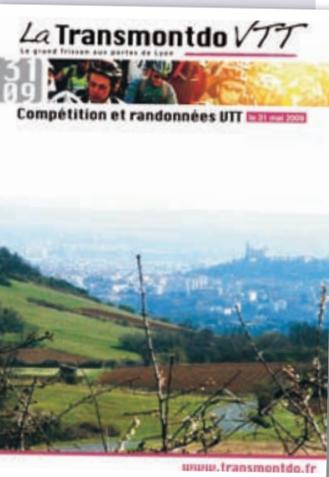
Rappelons que pour la réussite d'une telle journée, plus de 100 bénévoles sont nécessaires. contact@transmontdo.fr pour aider à l'organisation de la manifestation ▶

INSCRIPTIONS 6^{ème} trail des Passe-Montagnes

Pour connaître toutes les modalités de participation et s'inscrire, des brochures sont disponibles à la Mairie d'Albigny, dans les magasins de sports de la région ou sur le site du club : www.lespassemontagnes.com, sachez qu'une inscription le jour du départ est toujours possible moyennant un surcoût financier de quelques euros.



www.lespassemontagnes.com



Comme il a été expliqué dans le magazine du mois de décembre, la course de cette année est au profit de l'association «A chacun son Everest» et 2 euros seront donc reversés sur les frais d'inscription de chaque coureur ainsi que l'intégralité des recettes finales de la journée.



MANUEL DU BON USAGE DE VIE ENTRE ALBIGNOLAIS Être citoyen : ce n'est pas accepter toutes les incivilités quotidiennes

Préserver la tranquillité de tous est l'affaire des autorités publiques mais aussi de chaque citoyen. En association avec la Gendarmerie, la Commune souhaite sensibiliser tous les habitants d'Albigny.

Pour améliorer la sécurité de tous :

Lorsque vous êtes victime d'une infraction, il est absolument nécessaire de porter plainte. Vous apportez ainsi votre contribution à la recherche des personnes responsables d'actes délictueux. En recoupant différentes informations, la Gendarmerie et la Municipalité pourront alors prendre des mesures concrètes, efficaces et adaptées.

Sans information, pas d'action possible :

Dès qu'un délit est commis ou si vous remarquez des comportements suspects (regroupement d'individus, va-et-vient de véhicules...), prévenez la Gendarmerie qui pourra intervenir et faire des contrôles inopinés.

Toutes les informations sont importantes :

Alertez aussi vite que possible la Gendarmerie si vous êtes témoin d'un fait même très légèrement suspect, apparemment sans gravité. Les indices que vous donnerez, réunis avec d'autres, permettront peut-être de résoudre une ou plusieurs affaires en cours.

De votre réactivité dépend celle des gendarmes.

Soyez un observateur avisé :

Si vous êtes témoin d'une agression ou d'une infraction, observez bien tous les éléments susceptibles d'aider

les gendarmes (description précise de la voiture et des individus par exemple).

Comment seront utilisées vos informations ?

Si la Municipalité constate qu'un endroit est la cible systématique d'infractions ou de regroupements nuisibles, elle pourra prendre des mesures concrètes afin de limiter les risques de dégradation de certaines situations. En effectuant des aménagements urbains par exemple : éclairages accrus, vidéos surveillance, taille des haies ou autres. Un ensemble de mesures qui suffisent souvent à dissuader les auteurs des troubles.

Osez relater certains faits, c'est un droit mais aussi un devoir de tous :

Par le dépôt de plainte (qui peut être fait sous X : article 706-58), vous contribuez à faire respecter la loi et empêcher le sentiment d'impunité

chez les «fauteurs de troubles». Soyez acteurs n'acceptez pas la fatalité.

Si vous le désirez, le Maire Jean Paul Colin, est à votre disposition pour vous rencontrer en toute confidentialité.

Pour vous aider :

L'Association d'Aide aux Victimes et Médiation (ADAVEM) est agréée par le Ministère de la Justice et s'adresse à toutes les victimes d'atteinte à la personne, aux biens et en cas de litige de voisinage.

Ces services sont gratuits et confidentiels, elle tient des permanences :

- les 2^e et 4^e lundis du mois de 9h à 12h à Genay : Maison des Associations, 64 rue des Ecoles,
- les 1^{er} et 3^e lundis du mois de 9h à 12h à Neuville Sur Saône : à la mairie Château d'Ombrevall Place du 8 mai 1945 ▶

NUMEROS ET CONTACTS UTILES

MAIRIES

- Albigny S/S : 04 78 91 31 38
- Fleurieu S/S : 04 78 91 25 34
- Genay : 04 72 08 78 88
- Neuville S/S : 04 72 08 70 00
- Poleymieux : 04 78 91 90 09
- St Germain : 04 78 91 25 21

GENDARMERIE

Brigade de Neuville S/S : 04 78 91 30 45

POLICES MUNICIPALES

- Genay : 04 72 08 78 83
- Neuville sur Saône : 04 72 08 70 13
- Albigny sur Saône : 06 75 08 31 87

ADAVEM

rene.adavem@free.fr
04 74 60 02 46

LIVRE «Albigny à la recherche de son passé»

Un livre sur l'histoire de la commune, vous permettant de découvrir Albigny au fil des siècles. En vente à la Mairie au prix de 15,24 euros ▶



CARNET

Naissances 1^{er} trimestre

- BOUCHAUD - - HOLLARD Charlotte Juliette Léa née le 22 décembre 2008
- SANTOZ-COTTIN Melvin né le 13 janvier 2009
- EHRLICH Eileen Madeleine née le 17 janvier 2009
- KORKMAZYIGIT Meryem née le 26 février 2009
- COLOMB Elona Juliette Delphine née le 21 mars 2009

Décès 1^{er} trimestre

- MEUNIER Raymonde Emilienne Vve DEGROISSE le 5 décembre 2008
- CANNARD Michèle Agnès Epouse REYNAUD, le 5 décembre 2008
- MALATIER Marie José Epouse MERCANDELLI, le 9 mars 2009
- MESA Dolorès Veuve SALAZAR, le 16 mars 2009
- CRÉPALDI Georges, le 16 mars 2009
- COHNEDT Christian Aimé, le 17 mars 2009
- 51 décès au Centre Hospitalier Gériatrique du Mont d'Or de décembre 2008 à mars 2009.

CLASSES EN 9

L'association des classes en 9 s'est constituée

Le 6 février a eu lieu l'élection du bureau :

- Présidente : Charlene Mortier
- Vice Président : Didier Sapin
- Trésorier : Arnaud Verzier
- Secrétaire et secrétaire adjoint : Yvonne Fetus et Frédéric Collaudin
- L'association et ses 20 membres inscrits, âgés de 10 à 70 ans vont avoir à cœur tout au long de l'année de proposer des manifestations et animations pour tous. Défilés, ventes de brioches par exemple...

LE PROGRÈS

Correspondants sur Albigny

Pour vos articles, pour les manifestations de la commune contactez :

- Robert MERCANDELLI au : 04 78 91 26 25 mercandelli@hotmail.fr
- Bernard TASSARD au : 04 78 22 50 98 / 06 12 15 11 43 bernard.tassard@sfr.fr



CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS d'avril à juillet 2009

Avril

Samedi 11 à 13h30

Coupe René Viallet de l'Association Bouliste au Clos bouliste

Samedi 18 à 20h

Repas Dansant du Football Club Rive Droite à l'espace Henri Saint-Pierre

Samedi 25 et dimanche 26 à 20h30

Rencontre annuelle (soirée cabaret) de l'association Les Amis du Jumelage à l'espace Henri Saint-Pierre

Mai

Vendredi 01^{er} mai - journée

Vide grenier par l'association Karaté Boxing Club au Parking Villevert

Vendredi 08 à 11h

Cérémonie des Anciens Combattants en Mairie

Dimanche 17 à 9h

Trail des Passe-Montagnes l'espace Henri Saint-Pierre (en cas de pluie)

Vendredi 29 - journée

Répétition de Herald Danse Formation à l'espace Henri Saint-Pierre

Samedi 30 à 20h

Gala de Herald Danse Formation à l'espace Henri Saint-Pierre

Dimanche 31 à 9h

La Transmontdo VTT de Mont d'Or Evasion au Parc Accueil

Juin

Mardi 02 à 12h

Repas de la Fête des Mères par le Club des Jours Heureux à l'espace Henri Saint-Pierre

Vendredi 05 à 18h30

Apéritif de quartier par la Plaine de Vie au Clos bouliste

Mardi 09 - soirée

Spectacle de l'école élémentaire à l'espace Henri Saint-Pierre

Vendredi 12 - soirée

Spectacle de l'école et CP à l'espace Henri Saint-Pierre

Samedi 13 à 20h

Gym'Gala d'Albigny Gym à l'espace Henri Saint-Pierre

Dimanche 14 - journée

Défilé et Repas des Classe en 9 à l'espace Henri Saint-Pierre

Mercredi 17 à 13h30

Coupe Gaillet par l'Association Bouliste au Clos bouliste

Judi 18 - soirée

Concert de l'école élémentaire à l'espace Henri Saint-Pierre

Vendredi 19 à 18h

Gala de Judo à l'espace Henri Saint-Pierre

Dimanche 21 de 10h à 19h

Festinautique du Comité des Fêtes à la zone de loisirs

Dimanche 21 à 19h

Fête de la Musique par le MLA à la Cour du lavoir

Vendredi 26 à 16h30

Kermesse de l'école

Vendredi 26 à 18h

Récompense aux sportifs par la Municipalité à l'espace Henri Saint-Pierre

Vendredi 26 à 18h30

Coupe Morel par l'Association Bouliste au Clos bouliste

Samedi 27 à 18h

Gala des Arts Martiaux par le Karaté Boxing Club à l'espace Henri Saint-Pierre

DATE À RETENIR

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
le 7 juin 2009

AUTRES RENSEIGNEMENTS

● EMPLOI

POLE EMPLOI

Agence de Neuville
4 avenue Carnot 69290
Neuville sur Saône
Un seul numéro 3949
Ouvert de 8h15 à 12h30 et de
13h30 à 16h45 (sur rendez-vous).
Fermé le vendredi après-midi.

MISSION LOCALE DE VAL DE SAÔNE

4 avenue Carnot
69250 Neuville sur Saône
Tél : 04 78 98 20 49
Fax : 04 78 91 62 33
www.mlpnvs.org
mlpnvs.neuville@mlpnvs.org

ADN SERVICE VAL DE SAÔNE

5 bis rue Escoffier Rémond - 69270
Fontaines sur Saône.
Tél : 04 78 22 57 40 pour plus de
renseignements du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

● SÉCURITÉ SOCIALE ET RETRAITE

CPCAM DE LYON

Téléphone pour informations
diverses : 3646

C.R.A.M.

Permanence de la sécurité sociale
de Neuville sur Saône.
le mercredi matin sur rendez-vous de
9h à 12h en téléphonant au
06 80 67 78 99 et l'après-midi
de 13h30 à 16h.

C.I.C.A.S

Informations sur les régimes de
retraite complémentaire.
Téléphone n° 0 820 200 014

● DIVERS

ASSOCIATION SAÔNE MONTS D'OR

Au service de toutes personnes
Centre Administratif et accueil
place de la voûte 69250 Neuville S/S
Tél. 04 78 98 12 63
Fax : 04 78 98 22 51.



Du lundi au vendredi de 18h à 20h
Aide aux tâches quotidiennes
chez toutes personnes (ménages,
courses, accompagnement, repas,
garde de nuit par un personnel
qualifié).

CONCILIATEUR

Permanence en mairie de Neuville
sur Saône. Prendre rendez-vous au
04 72 08 70 00.

A.D.I.A.F

31 cours Emile Zola BP 2017
69616 Villeurbanne
Tél. 04 72 43 96 79.

TRÉSORERIE PRINCIPALE DE CALUIRE ET CUIRE

74 rue François Peissel
Tél. : 04 78 23 20 25
t069002@dgfp.finances.gouv.fr

PERMANENCES DIVERSES

● ASSISTANTE SOCIALE

Prendre rendez-vous en appelant le
04 78 91 78 64 à Neuville sur Saône à
la Maison du Département du Rhône
2 avenue Marie-Thérèse Prost

● PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Consultations assurées par le
Docteur TARTAVEL et Mme DAVOINE,
puéricultrice, sur rendez-vous au :
04 78 91 78 64

● CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (C.P.E.F)

2 avenue Marie-Thérèse Prost à
Neuville sur Saône, sur rendez-vous
au : 04 78 91 78 64

● AIDE SOCIALES

Elles ont lieu les 1^{er} mardis de 15h
à 17h et les 3^{ème} mardis de 16h à
18h en Mairie. Possibilité de R.V en
appelant la mairie au 04 78 91 31 38